

Et si le casque de vélo devenait enfin un objet beau, pratique, mode, nomade, innovant, bref... désirable !



Plus de 160 participants ont adressé leur projet en réponse au grand concours de design "Le casque à vélo, pas obligatoire, juste indispensable", organisé par l'**Association Prévention MAIF** et parrainé par **Paul Smith**.

Pourquoi ce concours ?

Le port du casque à vélo est indispensable ; c'est le message qu'ont fait passer les enseignants et les 2 000 bénévoles de l'association Prévention MAIF aux 400 000 enfants qu'ils ont déjà formés aux règles de prudence cycliste dans le cadre de l'opération "**Ensemble à vélo, le Permis cycliste**"

Un débat qui fait rage...

Pourtant aujourd'hui, à vélo, casque ou pas casque, le débat fait rage... D'un côté les études scientifiques qui démontrent que, lors d'une chute à vélo, la tête est touchée plus d'une fois sur trois avec des conséquences pouvant entraîner des séquelles graves ou fatales. D'autres études soulignent que le port du casque réduit de 80 % la gravité des traumatismes crâniens et de 88 % celles des lésions au cerveau.

De l'autre côté, les "anti-casque" rétorquent que l'obligation du port du casque contribue à faire baisser considérablement le nombre de cyclistes. Des études menées en Australie ou en Nouvelle-Zélande semblent en attester. De même, l'obligation de port du casque n'aurait pas fait baisser la fréquence des accidents graves et des lésions crâniennes.

Le casque à vélo, pas obligatoire juste indispensable

L'association Prévention MAIF considère que "si le casque n'est pas obligatoire, il est juste indispensable". Militer au quotidien pour un usage prudent et responsable du vélo à travers la grande opération d'éducation "Ensemble à vélo", c'est aussi faire avancer dans l'opinion publique l'idée que le casque est indispensable et peut éviter des conséquences lourdes en cas de chute ou d'accident lors de déplacements à vélo.

Aujourd'hui, malgré les risques encourus, seuls 8 % des cyclistes français déclarent avoir porté un casque lors de leur dernière sortie.

Le casque, un accessoire de mode ?

Pourquoi l'usage du casque à vélo n'est-il pas encore une évidence dans l'esprit des français ? Ceci est d'autant plus préoccupant que l'usage du vélo se développe de façon exponentielle, notamment dans les villes. En effet, d'un loisir sportif du week-end, le vélo devient un mode de déplacement à part entière, moderne, rapide et pratique, au cœur d'un bouquet global de transports urbains mis à disposition.

Face à ces développements, l'offre de casques est en décalage avec les nouveaux usages urbains du vélo. Objet relativement récent, le casque de vélo, dans son design, est très largement influencé par l'univers du cyclisme professionnel : profilé, aérodynamique, volumineux, unisexe... Et si ce décalage était le véritable frein au port du casque ? Quand le design s'en mêle le casque peut devenir enfin un objet désirable pour un seul objectif : donner envie de le porter.



en partenariat avec :
intramuros
INTERNATIONAL DESIGN MAGAZINE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Un jury issu d'horizons multiples pour identifier les idées les plus pertinentes :

Bernard Benoist, président du jury et président de l'association Prévention MAIF

Chantal Hamaide, éditrice du magazine INTRAMUROS

Roger Belot, président directeur général de la MAIF

Michèle Merli, Déléguée Interministérielle à la Sécurité routière,

Julien Absalon, double médaillé d'or de VTT aux jeux Olympiques

Thierry Gaugain, designer, Paris

Yves Béhar, designer, San Francisco

Marc Newson, designer, Londres

Estelle Denis, journaliste

Patrick Serre, médecin urgentiste

Cérémonie de remise des prix

mardi 2 février 2010 à 19 heures

à "A Glass house"

4, passage Sainte Avoye, accès 8 rue Rambuteau – 75003 Paris

Le jury présentera les prototypes des 5 meilleurs projets sélectionnés et remettra au lauréat le prix Prévention MAIF.

Paul Smith, parrain de l'opération, présentera hors concours sa vision du casque à vélo à travers un prototype exclusif.